



projet	Plan Communal d'Aménagement
lieu	Court-Saint-Etienne
client	Commune
équipe	
années	2015-2016
programme	Logements et commerces

Le Plan Communal d'Aménagement Henricot 2 révisant le plan de secteur vise à inscrire une zone d'habitat, en lieu et place des anciens sites "Henricot" dans le centre de Court-Saint-Etienne.

La société Equilis, promoteur du projet, a obtenu son permis d'urbanisme pour la phase 1.

Le PCAR implique l'ouverture d'une nouvelle entrée au site via la rue commerçante historique (rue de Wisterzee), l'implantation de commerces, de fonction communautaire (crèche et maison de repos) et de logements (appartements et maison). Le projet maintien également une zone de commerces et d'artisanat à l'Est du périmètre.



